

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES BOUES
« S.M.A.B. »

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un juin, à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues, dûment convoqué le 14 juin 2016, s'est réuni à la Mairie de Presles-en-Brie.

PRÉSENTS :

Mmes Sandrine VOISIN, Christelle NOURY LEFEVRE, Rolande RICHARD

Mrs Martial ROUSSEAU, Jean-Pierre BEAUDET, Gilles ROSSIGNEUX, Jean-Michel BESSOL, Maurice BLANCHARD, Guy USSEGLIO-VIRETTA, Dominique BENOIT, Denis RENAUDET, Dominique RODRIGUEZ, Daniel GAUTHERON, Jean-Pierre MARCY, Pierre LAURENT, Jean-Michel BUTTNER.

Assistaient également à la réunion : Mme Dominique PORTE, M. Gérard VACHER

ABSENTE REPRESENTEE :

Mme Corinne SAMSON par M. Dominique BENOIT

ABSENTS EXCUSES :

Bertrand REMOND, Daniel BEDEL, Jean-Louis GRENIER, Yves DUBENT, Flavien CARCAUD, Daniel POIRIER, Loïc LE DIEU DE VILLE, Jean-Jacques LANDRY, Patrick MARSAULE, Marc GILLOOTS

ABSENTS NON REPRESENTES :

Daniel BEDEL, Yves DUBENT, Flavien CARCAUD, Thierry LE BOULENGER, Loïc LE DIEU DE VILLE, Jean-Jacques LANDRY, Claude SEVESTE, Marc GILLOOTS.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Guy USSEGLIO-VIRETTA

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Comité, M. Guy USSEGLIO-VIRETTA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Préambule :

M. Rodriguez fait part à l'assemblée des démissions des élus délégués de Mortcerf.

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

- *Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

II. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU GROUPEMENT LYONNAISE DES EAUX/TERRALYS - EXERCICE 2015

Messieurs Carrier (Lyonnaise des Eaux), Delarue et Khébian (Terralys) présentent à l'assemblée une synthèse du rapport annuel jointe au présent compte rendu.

Il est notamment abordé la question des tonnages de boues réels traités par la plateforme en 2015 (56 % de la capacité nominale utilisée) et les solutions à mettre en place en 2016 pour augmenter ces apports.

Le groupement donne ensuite des précisions sur les améliorations apportées au process, sur le bilan des matières, des consommations et des coûts.

Un débat s'ouvre pour chercher des pistes d'économie (GER, consommables) qui seront étudiées au cours du second semestre 2016.

Remerciant le délégataire du travail effectué,

- *le Comité Syndical, à l'unanimité, PREND ACTE de son rapport annuel.*

III. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SMAB - EXERCICE 2015

M. Rodriguez présente à l'assemblée le rapport annuel d'activité du SMAB qui rappelle les compétences du syndicat et les périmètres territoriaux.

Sont également repris les résultats du compte administratif, les détails des participations et la synthèse financière de la plateforme.

Enfin, suite à ce bilan, il est annoncé l'objectif de proposer d'ici la fin de l'année 2016 un avenant au contrat de Délégation de Service Public permettant de reprendre les pistes de diminution du coût de traitement des boues.

IV - DECISION MODIFICATIVE

Suite à une erreur de saisie du budget, il est nécessaire d'effectuer les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recette - compte 002 : + 205,75 €

Dépense - chapitre 012 - article 6411 : + 205,75 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- *Approuve la décision modificative n°1 du budget du SMAB*

V - CONVENTION POUR L'UTILISATION DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE DE PRESLES-EN-BRIE

Le SMAB ne disposant pas de photocopieur, une convention d'utilisation du matériel du SIETOM a été signée en début de mandat pour les travaux de secrétariat.

Pour permettre parallèlement à la Directrice d'effectuer aujourd'hui impressions et copies, il est à présent nécessaire d'en prévoir une avec la mairie de Presles-en-Brie.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***Autorise le Président à signer la convention ci-jointe pour l'utilisation du photocopieur de la Mairie de Presles-en-Brie.***

VI - QUESTIONS DIVERSES

M. Rodriguez propose aux élus de constituer un groupe de travail qui aura pour mission d'élaborer un règlement de service et une convention cadre d'acceptation de boues de tiers extérieurs.

Mmes Noury, Voisin et Lecante ainsi que Mrs Benoit et Blanchard participeront à ce groupe de travail. Il sera proposé à M. Usseglio-Viretta d'intégrer l'équipe, celui-ci ayant dû partir avant la fin de la réunion.

M. le Président informe l'assemblée de l'envoi prochain d'un courrier aux communes qui apportent des boues afin de leur proposer de récupérer du compost. Ce dernier peut être utilisé par les services espaces verts mais également par les habitants (restriction faite d'usage en potager).

Enfin, un rendez-vous a été demandé par les maires des Communes de Coubert, Evry-Grégy, Ozouër-le-Voulgis et Solers afin d'évoquer la situation financière du SMAB. Un certain nombre d'éléments de réponse ont déjà été évoqués lors de ce comité. La recherche d'une date commune est en cours.